DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS** **RAPPORT N° VII-3** **25SGADL0029**

SEANCE DU
19 FÉVRIER 2025

Nombre de conseillers en exercice :
70

Nombre de conseillers présents :
53

Date de convocation :
13 février 2025

Date d'affichage :
20 février 2025

OBJET :
Services de transport régulier routier pour la desserte des établissements scolaires du second degré de la C.U.C.M et prestations exceptionnelles de transport - autorisation préalable de signature de marchés publics passés en appel d'offres ouvert

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 66

Nombre de Conseillers ayant voté pour : 66

Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0

Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 13**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 4**

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 19 février à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de l'Alto - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :
M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Jérémy PINTO - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY
VICE-PRESIDENTS

M. Abdoulkader ATTEYE - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Sébastien GANE - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Marie-Claude JARROT - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Christiane MATHOS - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Paulette MATRAY - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Laurent SELVEZ - M. Noël VALETTE
CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :
Mme Salima BELHADJ-TAHAR
M. Eric COMMEAU
M. Frédéric MARASCIA
M. Jean PISSELOUP
Mme BLONDEAU (pouvoir à Mme Barbara SARANDAO)
M. DUMONT (pouvoir à M. Jean-François JAUNET)
M. DUPARAY (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)
Mme FRIZOT (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à Mme Christiane MATHOS)
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à M. Christian GRAND)
M. GIRARDON (pouvoir à M. Michel CHAVOT)
M. GOMET (pouvoir à Mme Jeanne-Danièle PICARD)
Mme LODDO (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
Mme MEUNIER (pouvoir à Mme Paulette MATRAY)
M. MORENO (pouvoir à M. Guy MIKOLAJSKI)
Mme PERRIN (pouvoir à M. Armando DE ABREU)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)

SECRETAIRE DE SEANCE :
M. Abdoulkader ATTEYE

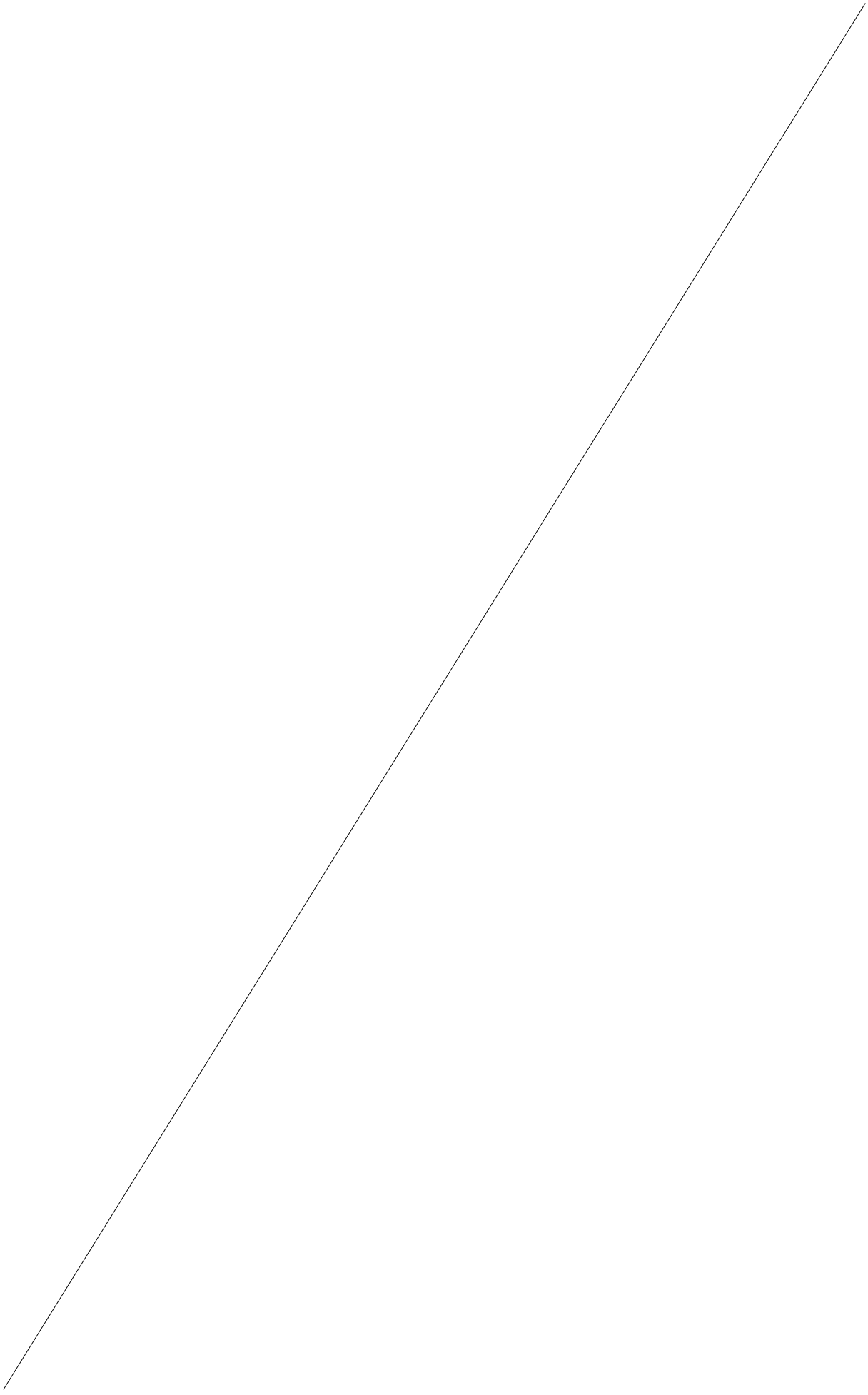

Vu les articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande publique relatifs aux marchés sur appel d'offres ouvert,

Le rapporteur expose :

« Le marché pour l'exécution des services de transports scolaires arrivent à échéance le 31 août 2025, le marché est à renouveler pour le 1er septembre 2025.

La procédure lancée pour le renouvellement de ce marché sera celle de l'appel offre ouvert. Elle sera lancée au premier trimestre 2025 pour un montant estimatif de 27 722 873,63 € HT et pour une durée de -6 ans
L'allotissement sera le suivant :

- Lot 1 : Desserte du collège de Montchanin estimé à 2 327 453,64 € HT sur toute la durée du marché
- Lot 2 : Desserte des collèges de Sanvignes et Génelard estimé à 2 870 746,36 € HT sur toute la durée du marché
- Lot 3 : Desserte du collège de Saint-Vallier estimé à 2 744 815,45 € HT sur toute la durée du marché
- Lot 4 : Desserte des établissements scolaires Le Creusot-Montcenis estimé à 9 112 040 € HT sur toute la durée du marché
- Lot 5 : Desserte des établissements scolaires de Montceau-les-Mines et Blanzy estimé à 10 667 818,18 € HT sur toute la durée du marché

Il est donc demandé au Conseil Communautaire d'autoriser, à titre préalable, Monsieur Le Président ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics, à signer les marchés publics à intervenir avec les entreprises retenues pour chacun des lots aux termes de la Commission d'Appel d'Offre.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'autoriser à titre préalable, Monsieur Le Président ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics, à signer les marchés publics à intervenir avec les entreprises retenues pour chacun des lots aux termes de la Commission d'Appel d'Offre.

- D'imputer les dépenses correspondantes prévues à cet effet.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 20 février 2025
et publié, affiché ou notifié le 20 février 2025

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le Conseiller délégué,
Jean-Paul LUARD

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le Conseiller délégué,
Jean-Paul LUARD

Le secrétaire de séance,
Abdoulkader ATTEYE